RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

o	Réclamation	: contact@mupras.com
o	Prise en charge	: pec@mupras.com
o	Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Declaration de Maladie

Nº W21-727053

135333

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13177 Société : Royal Air Maroc

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : Bennis Zineb

Date de naissance : 13/03/1991

Adresse : bd A. benabid, Res P. Terrada. Apt 15, E3. OASIS

Tél. : 0662 21 85 55 Total des frais engagés : 240,00 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. A.BERRANNOUN
Gynécologue Accoucheur
Diplômé de Paris V
39, Rue Omar Slaoui Casablanca
Tél : 0522 29 40 70-0522 47 29 5

MUPRAS INAYAH ACCUEIL 31 OCT. 2022

Date de consultation : 26 / 10 / 2022

Nom et prénom du malade : M- BENNIS Zineb Age:

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfan

Nature de la maladie : Bilan

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at médecin conseil de la Mutuelle.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca **Le :** 20 / 10 / 22

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/10/2022	Cs		250	INP :

Dr. A. BERRAHOUI
Gynécologue Accoucheur
Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca
38 Rue Omar Slaoui Casablanca
Tél : 05 22 47 29 5

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Laboratoire d'analyses biomédicales Oasis 4 Boulevard Abderrahim Bouabid et Argile Rue Bir Makim Oasis Casablanca 20410 Maroc Fixe : 05 22 25 48 98 GSM : 06 66 88 83 08 IF: 45900724 Patente 34307189 ICE: 002330274000049 INPE 093064236	17/10/22	B 180 + PV	240,00 DH.

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

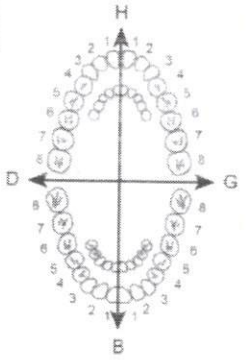

INP : | | | | | | | | | | |

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

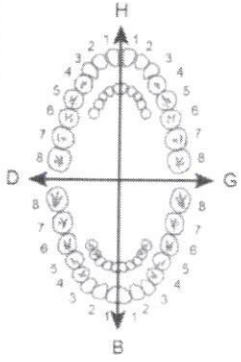

H

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

D — G

B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

LABOASIS

LABORATOIRE D'ANALYSES BIOMÉDICALES
ⵜⴰⵡⵙⵙⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⵙⵙⵓⵖⵓⵍⵉⵏ ⵜⵉⴼⵣⵉⵣⵉⵢⵉⵏ
مختبـــر التحليـــلات الطبيـــة

Prélèvement à domicile
sur rendez Vous :
Tél : 05 22 25 48 98
GSM : 06 66 88 83 08
.....
Pr Farid Hakkou
Médecin biologiste

Dossier ouvert le : 17/10/22
Prélèvement effectué à 09:32
Edition du : 19/10/22 à : 12:38

Madame BENNIS ZINEB
DDN : 13/03/1991

Réf. : 22J106
INPE : 093064236

EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

MYCOLOGIE

Filaments mycéliens :	Absence
Levures :	Absence

BACTERIOLOGIE

Cultures sur milieux sélectifs :	Absence de germes pathogènes
Examen direct :	Présence d'une flore polymorphe en faible quantité

EXAMEN CYTOLOGIQUE

Cylindres :	Rares
Cristaux :	Quelques
Leucocytes par ml :	30000
Hématies par ml :	4000000
Cellules épithéliales :	Présence (+)

EXAMEN MACROSOCOPIQUE

Aspect :	Claire
Couleur :	Jaune
Culot :	Absence

EXAMEN CHIMIQUE

pH :	6
Glucose :	Négatif
Protéines :	Positive(+)
Sang :	Positif (+++)
Acétonurie :	Négative

LabOasis
Laboratoire d'analyses biomédicales
4 Boulevard Abderrahim Bouabid et Angle
Rue Bir Hakim Oasis Casablanca 20410 Maroc
Fixe : 05 22 25 48 98 GSM : 06 66 88 83 08
IF: 45900224 Patente 34307189
ICE: 002530236000048 INPE 093064236

مصحة غاندي
GHANDI CLINIC

Casablanca, le : 14/10/22

ORDONNANCE

Dr Alaoui F.

A Benni Zn.6.

ECBU urinaire
- culture
- ABG

Dr. Slaoui Ismail.

Dr. A.BERRAHMOUN
Gynécologue Accoucheur
Diplômé de Paris V
39, Rue Omar Slaoui Casablanca

LabOasis
Laboratoire d'analyses biomédicales
4 Boulevard Abderrahim Bouabid et Angle
Rue Bir Hakim Oasis Casablanca 20410 Maroc
Fixe : 05 22 25 48 98 GSM : 06 66 88 83 08
IF: 45900224 Patente 34307189
ICE: 002530236000049 INPE 093064236

INPE : 093064236

LabOasis LABORATOIRE D'ANALYSES BIOMEDICALES

Pr Farid Hakkou

Laboratoire L'Oasis d'analyses biomédicales. Inscription Ordre des médecins Casa : 22074
4, Bd Abderrahim Bouabib. Quartier L'Oasis. 20035 Casablanca Téléphone. 0666888308

Casablanca le 17 octobre 2022 Madame BENNIS ZINEB

FACTURE N°	6705

Analyses :			
Examen cytobactériologique des urines	B	120	
Antibiogramme	B	60	Total : B 180

TOTAL DOSSIER	240,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Quarante Dirhams

Laboratoire d'analyses biomédicales LabOasis
4 Boulevard Abderrahim Bouabid et Angl
Rue Bir Hakim Oasis Casablanca 20410 Maro
Fixe : 05 22 25 38 98 GSM : 06 66 88 83 08
IF: 45900224 Patente 34307189
ICE: 002530236000049 INPE 093064236